

E.A.R.L. LA FERME CERONNAISE Côte de Caulet 33720 CERONS

Nos Réf : Relance factures impayées

Toulenne, Le 07/02/2024

LRAR N°1A08562591851

Madame,

Malgré nos différents mails de relance (copie ci-jointe) et nos derniers échanges téléphoniques, l'analyse de votre compte ouvert dans nos livres fait toujours apparaître un montant restant à payer de 7 883.73 €.

Pour mémoire il s'agit de 5% de retenue de garantie sur les situations 3,4,5,6,7,8,9.

La réception de ce chantier a eu lieu le 28/07/2022, dans son mail du 06/10/2023 l'agence a-gram vous demandez de régler ce montant (copie ci-jointe).

Nous vous rappelons que lors de notre dernier entretien téléphonique, vous vous étiez engagés à régler la totalité de ce chantier.

Chantier: ferme céronnaise

Date	Facture	Libellé	-Montant Restant à
29/09/2021			régler
29/10/2021	210801	SITUATION 3	1 933.89 €
	211019	SITUATION 4	1 018.19 €
30/11/2021	211208	SITUATION 5	
10/01/2022	220108	SITUATION 6	1 260.88 €
22/04/2022	220414		1 374.91 €
16/06/2022		SITUATION 7	1 447.02 €
	220614	SITUATION 8	672.25 €
05/07/2022	220705	SITUATION 9	176.59€
		TOTAL	7 883.73 €

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser pour régularisation, un règlement en retour.

Sans réponse nous serions amenés à entamer des procédures judiciaires afin d'avoir le règlement de ce chantier.

Nous vous prions de bien vouloir recevoir, Madame, nos meilleures salutations.

Le Directeur

Benjarbin COLETTA S.A.S. AU CAPITAL DE 307 100€

32 ROUTE DE LANDIRAS - CS 90015 TOULENNE - 33213 LANGON CEDEX

Tél. 05 57 98 04 04 - Fax 05 57 98 04 00 - E-mail : gt@gironde-travaux.com

RC BX 63 B 40 - Code intracommunautaire Fr 7346320040200014 - Siret 463 200 402 00014 - Ape 4120 B

frais de recouvrement, les honoraires de contentieux, les frais de justice et de tribunaux pronsoldée à son échéance donnera lleu à l'application d'Intérêts de regard au taux légal n.

RONDE TRAVAUX

51-50 3010901-St 81 RSM TIV S RE-

PREUVE DE DÉPÔT SOING XNANAUL - SLUEMILAU PREUVE DE DÉPÔT

3

(prix d'un appel

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre

■ SMS : Envoyer le numèro de la lettre recommandée au 62080

Le site internet : www.laposte.fr/csuivi Le service vocal interactif: ON

(0,35€TTC + prix d'un SMS)

3 modes d'accès direct à l'information de distribution

lettre recommandée ou le motif de non-distribution

Les avantages du service suivi

Nos

LRA

Ma

Ma

l'a

de

Po

La

V N

r

Destinataire

S'il y a contestation le tribunal de Commerce de Bordeaux est seul compétent même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie. En cas de mise en demeure non suivie d'effets les frais de recouvrement, les honoraires de contentieux, les frais de justice et de tribunaux sont à la charge du débiteur défaillant. Toute créance non soldée à son échéance donnera lieu à l'application d'intérêts de regard au taux légal

otor du jour de la facturation

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi :

L. LA FERME CERONNAISE

de Caulet

0 CE

enne

07/02

s dern

's appa

situatio n mail

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

léphoni

Libellé

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez <u>www.laposte.fr/boutiqueducourrier</u> SITUATIO SITUATIO

SITUATIO **SITUATIOI**

4

458

(4)

153

16€

Niveau de garantie

Prix:

Date

SITUATIOI SITUATIO SITUATIOI TOTAL

bur régularis

cédures judic

nos meilleures

Le Directe

Benjami n COLETTA

32 ROUTE DE LANDIRAS - CS 90015 TOULENNE - 33213 LANGON CEDEX

Tél. 05 57 98 04 04 - Fax 05 57 98 04 00 - E-mail : gt@gironde-travaux.com

S.A.S. AU CAPITAL DE 307 106

RC BX 63 B 40 - Code intracommunautaire Fr 7346320040200014 - Siret 463 200 402 00014 - Ape 4120 B



PJ3

RECOMMANDÉ AVIS DE RECEPTION Numéro de l'envoi: 1A 085 625 9185 1

Renvoyer à l'adresse ci-dessous :

LA POSTE M









E.A.R.L. LA FERME CERONNAISE Côte de Caulet 33720 CERONS

Nos Réf: Relance factures impayées

Toulenne, Le 15/05/2024

LRAR N°1A19290660108

Madame,

Malgré votre engagement à nous régler les montants restant à payer et un premier règlement de 1000 € que vous avez fait le 24/02/2024, l'analyse de votre compte ouvert dans nos livres fait toujours apparaître un montant restant dû de 6 883.73 €.

Nous vous rappelons que lors de notre dernier entretien téléphonique, vous vous étiez engagés à régler la totalité de ce chantier.

Nous vous avons consenti un échéancier, faisant par-là preuve de compréhension à votre égard.

Détail des sommes restantes à encaisser :

Chantier: ferme céronnaise

Date	Facture	Libellé	Montant Restant à régler
29/09/2021	210801	SITUATION 3	1 933.89 €
29/10/2021	211019	SITUATION 4	1 018.19 €
30/11/2021	211208	SITUATION 5	1 260.88 €
10/01/2022	220108	SITUATION 6	1 374.91 €
22/04/2022	220414	SITUATION 7	1 447.02 €
16/06/2022	220614	SITUATION 8	672.25 €
05/07/2022	220705	SITUATION 9	176.59€
24/02/2024	Règlement		-1 000.00
		TOTAL	6 883.73 €

Sans réponse nous entamerons des procédures judiciaires afin d'avoir le règlement de ce chantier.

Nous vous prions de bien vouloir recevoir, Madame, nos meilleures salutations.

Le Directeur

Benjamin COLETTA

S.A.S. AU CAPITAL DE 307 100 €



